



Réunion publique :
Présentation du projet de PCAET de l'Ouest Lyonnais
Mercredi 27 novembre à 19h

Lieu : Syndicat de l'Ouest Lyonnais Salle des Vallons 25, chemin du Stade 69670 Vaugneray	Renseignements : 04 78 48 37 47 www.ouestlyonnais.fr
---	---

Le territoire de l'Ouest Lyonnais* s'est engagé dans l'élaboration d'un **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**, pour bâtir des plans d'actions visant à préserver notre climat, la qualité de notre air et accélérer la transition énergétique à horizon 2050. Le premier plan d'actions, établi sur 6 ans, est finalisé.

Participez à la réunion publique pour découvrir le projet abouti : le diagnostic, les objectifs et le premier programme d'actions.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est une obligation réglementaire pour le territoire, établi par la Loi de la Transition Énergétique et la Croissance Verte de 2015. Ce document a pour objectif de s'attaquer aux causes du réchauffement climatique et d'adapter le territoire à ses conséquences. De plus, il vise la sobriété énergétique ainsi que la transition des sources fossiles d'énergie (charbon, pétrole, etc.) vers des sources d'énergie renouvelables telles que le solaire, le bois, le biogaz.

Un PCAET est composé :

- **D'un diagnostic climat-air-énergie détaillé**, pour avoir un état des lieux très précis du niveau d'émissions de GES, des consommations énergétique, de la pollution atmosphérique et leurs potentiels de réduction, de la production d'énergies renouvelables locale actuelle et son potentiel de développement, une analyse des évolutions climatiques en cours et à venir, etc.
- **D'une stratégie** pour atteindre les objectifs
- **D'un programme d'actions** détaillé et chiffré sur 6 ans, concernant 4 grandes thématiques : les bâtiments, la mobilité, les énergies renouvelables et l'adaptation au changement climatique.

A noter que le plan d'actions de l'Ouest Lyonnais reprend plusieurs actions déjà en cours de réalisation, mais va plus loin en en proposant de nouvelles.

**le territoire de l'Ouest Lyonnais est composé des 4 communautés de communes regroupées au sein du Syndicat de l'Ouest Lyonnais : Pays de l'Arbresle, Vallons du Lyonnais, Vallée du Garon et Pays Mornantais.*



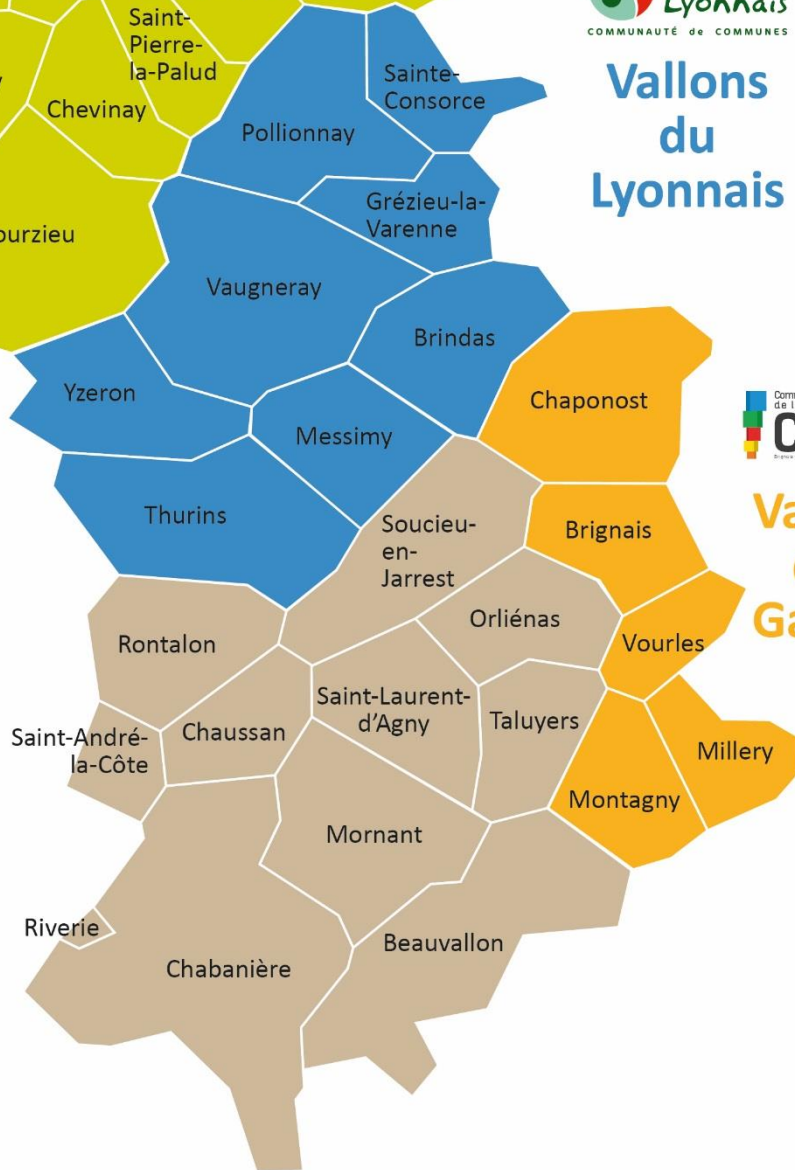
Pays de l'Arbresle



Vallons du Lyonnais



Pays Mornantais



Vallée du Garon